



Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du FC Prangins-Sport

Date et heure: lundi 7 octobre 2013 à 20 heures

Lieu: Salle du Conseil Communal, Maison de Commune, Prangins

Convoqués: 276

Présents: 25

Excusés: 10

Retour courrier: 18

1. Accueil et liste des présences

Après le traditionnel quart d'heure vaudois, le Président Régis Bovy ouvre l'Assemblée à 20h15 et souhaite la bienvenue à l'assistance peu nombreuse.

Il salue la présence de Monsieur Perret, Municipal de Prangins et Monsieur Kappeler, Président d'honneur. Il excuse les personnes qui n'ont pas pu être présentes ce soir et plus particulièrement M. Denogent (sponsor principal).

Il signale qu'une liste des présences est à disposition à l'entrée et il est demandé à chacun de la signer d'ici la fin de l'assemblée.

Le Président procède à la lecture de l'ordre du jour qui a été envoyé avec la convocation et mis à disposition sur le site internet du club.

A titre d'information, il profite de présenter l'organigramme du Comité 2013/2014 élu lors de l'AG du 11 septembre 2013 (Annexe 1).

Il n'y a ni question, ni remarque de l'assemblée

2. Présentation des comptes (saison 2012/2013)

Le Président commence par présenter le compte de résultats au 30.06.2013 (Annexe 2) sur lequel se présente un résultat positif de CHF 11'101.42. Il est décomposé comme suit:

Total des produits: CHF --

Total des charges: CHF --

Il reprend point par point les différents postes détaillés et les explique à l'assemblée (Annexe 3). Afin que tout le monde puisse comprendre et voir l'évolution financière du FC Prangins-Sport, M. Bovy a également présenté un diagramme qui reprend les résultats des 7 dernières saisons du club (Annexe 4). Comme il est possible de le constater, c'est la première fois au cours de cette période que le club présente un résultat positif.

Pour ce qui est de la situation financière du club, un comparatif au 30.06.2013 vs 30.06.2012 est présenté (Annexe 5). On constate que la dette du «créancier 2» à quelque peu baissé (CHF 2'752.-). Le club a donc toujours une dette de CHF -- envers deux créanciers.

Enfin, il présente un état des méthodologies et solutions adoptées depuis la dernière assemblée du 1^{er} novembre 2012 ainsi qu'un certain nombre de mesures à mettre en place pour consolider ces résultats positifs (Annexe 6).



S'ensuit quelques questions – réponses sur la présentation des comptes et plus particulièrement sur le changement adopté pour cette saison concernant l'encaissement des cotisations.

3. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes (saison 2012/2013)

Le Président donne la parole à M. Jacques Auberson qui lit le rapport (Annexe 7).

Sur la base de ce rapport, les comptes sont approuvés par l'Assemblée

Le Président remercie Mme Fuchs et M. Auberson pour le travail accompli et leur collaboration et remercie l'Assemblée pour l'approbation des comptes et la confiance témoignée

4. Nomination des vérificateurs des comptes

Le mandat de Mme Fuchs et M. Auberson est arrivé à échéance étant donné qu'ils avaient été élus pour 2 ans en juin 2011. Ils ne peuvent donc pas se représenter pour la prochaine saison. Le Président demande s'il y a des volontaires dans l'assemblée pour contrôler les comptes des deux prochaines saisons.

Personne ne se présente, le vote ne peut donc pas avoir lieu. Le Comité s'engage à trouver et nommer deux contrôleurs des comptes pour les deux prochaines saisons.

Le Président remercie encore vivement Mme Fuchs et M. Auberson pour leur engagement et le travail accompli.

Ils sont applaudis par l'Assemblée.

5. Présentation du budget (saison 2013/2014)

Le Président présente le budget 2013/2014 (Annexe 8).

Il est suggéré de rajouter au prochain budget un montant forfaitaire pour le remboursement des dettes. Ceci sera discuté par le Comité. Le Président précise que le terme «excédent de recette» comprend, en partie, ce point même si il n'est pas explicitement précisé tel quel.

Concernant le poste des cotisations, le Président rappelle les cotisations qui ont été votées lors de l'AG du 11.09.2013:

Actifs	CHF 300.--
Seniors	CHF 250.--
Juniors Féminines A/B	CHF 250.--
Juniors A/B/C	CHF 250.--
Juniors D/E	CHF 220.--
Juniors F	CHF 200.--
Juniors G (école de foot)	CHF 180.--

Rappel: Rabais famille approuvé le 1^{er} novembre 2012:

2^{ème} enfant: 25% sur la cotisation

3^{ème} enfant: 50% sur la cotisation

4^{ème} enfant et plus: 75% sur la cotisation

Une nouvelle fois, il est rappelé que cette saison il n'y aura aucune tolérance pour les cotisations non payées et que des mesures seront mises en place vis-à-vis des membres n'ayant pas réglé leurs cotisations, comme le stipule les statuts du club (articles 12, 19 et 32).



Il n'y a pas de question et le budget 2013/2014 est approuvé par l'Assemblée.

6. Divers et propositions Individuelles

Aucune proposition individuelle n'ayant été transmise, le Président passe directement au rappel des manifestations et divers.

Manifestations 2013/2014

29.11.13	Repas de soutien (Morettes)
01.12.13	Toumoi indoor du FCP pour les juniors ABC + filles (Morettes)
11.12.13	Noël des Juniors (date et lieu définitifs à confirmer)
12.01.14	Toumoi indoor du SFC auquel participe notre équipe féminine (Vemets)
25.01.14	Toumoi Indoor Seniors, organisé par le COTIS (Morettes)
01.02.14	Toumoi Indoor M14 – M15 (Morettes)
02.02.14	Toumoi indoor du FCP pour les juniors DEF + école de foot (Morettes)
15.02-16.02.14	Toumoi indoor féminin, organisé par l'ACVF (Morettes)
14.03.14	Toumoi de Jass (Maison de Commune), organisé par la section Seniors en faveur de la section Juniors
10.05.2014	Repas de soutien – section Juniors
??.06.2014	Toumoi à six (30 ^e édition)

Club des 100

Le nouveau concept du «Club des 100... ou plus» avait été présenté lors du repas de soutien en novembre 2012. Suite à la démission du Président du «Club des 100», Jacques Auberson et Claude Pareja se sont lancés pour reprendre le flambeau. Le but est de soutenir financièrement la section Juniors du Club. Par exemple, cette année, il a soutenu le voyage à Barcelone des E2. Le «Club des 100... ou plus» est également responsable de l'organisation du repas de soutien du FCP. Il est précisé que Laura Joly est la secrétaire de cette entité.

Il est demandé aux personnes présentes de ne pas hésiter à s'inscrire au Club des 100.

Divers

Mot du Président d'Honneur qui demande à prendre la parole pour féliciter M. Régis Bovy pour son dévouement et tout le travail qu'il a accompli. Il remercie également le Comité et leur souhaite beaucoup de succès pour la suite.

Monsieur Perret, Municipal, prend la parole à son tour et félicite le Comité pour le travail accompli. Il revient sur le montant des subventions accordées par la Commune de Prangins et suggère au Comité de faire une demande écrite pour l'augmentation desdites subventions.

M. Reynald Joly présente en quelques mots le projet du camp d'entraînement qui a été approuvé par le Comité. Le camp d'une semaine se déroulera à Leysin en juillet 2014 et est ouvert à 30 juniors (8 à 13 ans), accompagnés par 4 moniteurs. Prix du camp CHF 350.– par enfant. Il informe l'Assemblée qu'un courrier sera envoyé prochainement à tous les parents des juniors concernés.

Il n'y a plus de questions ou de propositions.

FC Prangins-Sport



Le Président remercie chaque personne présente ce soir, les autorités communales et ses différents services, les sponsors, les entraîneurs, les collaborateurs, l'équipe du tournoi à six, l'équipe Paléo, et, bien entendu, les membres du Comité. En bref, il remercie vivement tous ceux qui s'investissent de près ou de loin à la vie du FCP. Il rappelle de bien vouloir signer la liste des présences.

Le Président lève cette Assemblée Générale extraordinaire en invitant tout le monde à partager une petite agape offerte par le Club.

Régis Bovy
Président
FC Prangins-Sport

Joëlle Gerber
Secrétaire
FC Prangins-Sport

FC PRANGINS-SPORT
No ASF 09087
Case postale 36
1197 PRANGINS
www.fcprangins-sport.ch

Prangins, novembre 2013